

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique portant sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Rochetoirin

Il sera procédé, du **03 décembre 2018 au 10 janvier 2019 inclus**, à une enquête publique portant sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Rochetoirin.

Au terme de cette enquête, le conseil communautaire de la Communauté de communes des Vals du Dauphiné, est l'autorité compétente pour décider de l'approbation de la modification n°1 du PLU de la commune de Rochetoirin.

Les pièces du dossier d'enquête ainsi que le registre seront déposés en Mairie de Rochetoirin, 18, route du village 38110 ROCHETOIRIN pendant toute la durée de l'enquête, afin que le public puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser au commissaire enquêteur :

- par correspondance écrite, à la Mairie de Rochetoirin,
- par mail à l'adresse suivante : mairie@rochetoirin.fr en précisant impérativement dans l'objet du message : « Enquête Publique – Modification n°1 PLU – Rochetoirin ».

Les pièces du dossier d'enquête sont également consultables sur les sites internet : www.valsdudauphine.fr et www.rochetoirin.fr.

Le siège de l'enquête est fixé à la Mairie de Rochetoirin, 18, route du village 38110 ROCHETOIRIN.

Mme GUYARD-BOUTEILLER Florence, est désignée Commissaire Enquêteur de cette enquête par une décision en date du 25 septembre 2018 de M. le Président du tribunal administratif de Grenoble.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations :

- **Le Lundi 3 Décembre de 09h00 à 10h00, en mairie de Rochetoirin**
- **Le Lundi 10 Janvier 2019 de 09h à 10h, en mairie de Rochetoirin**

Pour information, les jours et heures connus d'ouverture au public de la Mairie de Rochetoirin sont :

➤ **Du Lundi au Samedi de 8h30 à 11h30**

L'autorité responsable du projet, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées, est la Communauté de communes des Vals du Dauphiné, Service Urbanisme, 22 rue de l'Hôtel de Ville – CS90077 - 38353 LA TOUR DU PIN CEDEX – (n° de téléphone 04 74 97 05 79). Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public au service urbanisme de la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné et en mairie de Rochetoirin, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.